

1422

Vendredi 29 juin 1945.

Négociations avec les autorités
interalliées concernant le rapatriement de ressortissants
alliés.

Département politique.

V e r b a l .

Le chef du département politique communique que des officiers américains représentant les autorités militaires interalliées sont venus discuter les modalités du rapatriement de ceux des ressortissants alliés qui se sont réfugiés en Suisse et que les difficultés de transport ont empêché de regagner leurs foyers, ainsi que le transit à travers la Suisse des personnes déplacées qui se trouvent au delà des frontières suisses. Pour le cas où cette délégation soulèverait la question du transit de militaires, le chef du département politique propose de prendre la décision de principe de n'autoriser ce transit que pour des militaires sans armes et qui ne seront pas envoyés sur le théâtre des opérations en Extrême-Orient. Il propose en outre d'offrir, le cas échéant, un déjeuner à la délégation.

Le Conseil prend la

d é c i s i o n

de principe proposée par le chef du département politique et

a u t o r i s e

ledit département à offrir à la délégation un déjeuner, en laissant aux chefs des deux départements intéressés (politique et militaire) le soin de décider si l'un ou l'autre participera à ce déjeuner.

Extrait du procès-verbal au département politique, au département militaire et au département des finances et des douanes.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

Ch. Oser